

On omeletta dè tsachâo

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 25

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190451>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de se lever pour la prendre, il s'approcha trop étourdiement ; le bout de son pied s'engage dans un pli du tapis, il perd l'équilibre et renverse la tasse brûlante sur les jambes de l'empereur qui, ce soir-là, n'avait pas de bottes. Napoléon recule son fauteuil avec un signe de douleur qu'il exprime énergiquement. Joséphine éclate de rire. Mon Dieu ! Bonaparte, dit-elle, comme tu jures depuis quelque temps ! Quelle vilaine habitude ! — Mais, reprend l'empereur en essayant ses bas avec son mouchoir, ce petit malotru-là m'a brûlé les mollets d'une manière horrible ! » Le pauvre enfant, honteux à l'exès, ne riait pas, car en effet, en entrant dans le salon, il avait interrogé la glace des yeux afin de juger par lui-même de la grâce qu'il allait mettre à présenter son plateau à l'empereur, auquel ce petit mouvement de coquetterie n'avait point échappé. Heureusement qu'en tombant, la tasse, quoique de délicate porcelaine, ne s'était pas brisée. Napoléon, qui la ramassa lui-même, en fit la remarque en l'examinant avec curiosité, ce qui fit que Joséphine dit encore en riant plus fort : « Allons, Bonaparte, ne te fâches pas : tu vois qu'il n'y a que demimal. »

Les personnes les plus considérées à la cour ambitionnaient extrêmement la place de page du palais impérial pour leurs enfants. Cette charge avait, pour le petit nombre de ceux qui l'obtenaient, une foule d'avantages : d'abord ils approchaient plus que qui que ce fût, et à tous les instants de la journée, de la personne de LL. MM. ; puis c'était un acheminement aux postes les plus élevés, car, à l'attachement que Napoléon avait pour ses pages, il pouvait joindre une confiance sans bornes, en raison de l'éducation que ces jeunes gens avaient reçue pour ainsi dire sous ses yeux.

A nos lectrices.

Petite causerie sur les cheveux.

La chevelure est sans contredit un des principaux ornements de la beauté féminine ; aussi, dans tous les temps, la femme élégante a-t-elle mis tous ses soins à cette partie de sa personne. Il serait intéressant d'étudier les différentes manières d'accommoder la chevelure aux exigences de la mode. Tantôt la maîtresse tyrannique relève les cheveux sur le front et sur les tempes pour accumuler les torsades ou les frisures sur le derrière de la tête, afin de donner au visage une expression de franchise et de jeunesse ; — tantôt elle garnit de boucles multiples ou follichonnes le devant de la tête et le front, c'est le genre moderne ; — tantôt elle n'admet pour toute façon qu'un nœud de torsades sur le sommet du chef, c'est le *nœud d'Apollon*. — D'autres fois, elle exige une boucle formée d'une seule tresse et qui repose sur la nuque, c'est le *Katogan* ; ou bien encore elle orne la tête d'une couronne de nattes tressées en façon d'épis, c'est la coiffure à *la Cérés*.

Tout dernièrement, la capricieuse déesse a mis comme ornement, sur le front, une forêt de mèches plates descendant jusqu'aux sourcils, les endommageant parfois, et dérochant le charme d'un front candide et pur ; c'était la coiffure à *la chien* ; heureusement, son règne trop long a pris fin.

Pendant longtemps les fillettes n'ont eu que la coiffure à *la Chinoise*. Cet arrangement très primitif, relevant les cheveux en arrière et les réunissant en une seule tresse, est fort peu flatteur.

Tous mes regrets aux tire-bouchons gracieux qui

encadraient la physionomie de nos grand'mères, et garnissaient si admirablement l'intérieur de leur chapeau-capote.

La coiffure a toujours été considérée comme un art ; aussi ses praticiens s'appellent-ils volontiers artistes capillaires. Qu'est-ce qui faisait les principaux charmes de ces têtes magnifiques des femmes de la cour de France sous Louis XIV et Louis XV, sinon leur savante et riche coiffure, qui dénotait un goût exquis, et un travail vraiment étonnant ?

De même qu'on juge de la distinction d'une femme à ses manières, à sa démarche, il n'est pas difficile d'inférer le degré d'ordre et de soins qui règnent dans sa maison, à la simple inspection de sa chevelure.

X.

En complément à l'article qui précède, nous ajouterons les réflexions suivantes, empruntées à l'un de nos confrères, le *Foyer domestique* :

« Une femme d'ordre sera toujours coiffée avec soin et une femme de goût avec grâce. Même, à voir seulement la coiffure d'une maîtresse de maison, nous croyons qu'il est possible, jusqu'à un certain point, de deviner ce qu'est sa vie intime :

Des cheveux manquant de brillant et mal retenus, annoncent un ménage poussiéreux et des tiroirs en désordre.

Des cheveux soignés, mais disposés sans art, indiquent un appartement dans l'arrangement duquel le goût n'a pas présidé. La dame de la maison n'a aucun sentiment de l'harmonie : chez elle, meubles, tableaux, tapis semblent surpris de se trouver réunis.

Des cheveux sans souplesse, serrés, ramenés à leur plus simple expression, font penser à un intérieur où règne un ordre strict, mais où tout est froid et compassé. Là, rien de familial ni d'avenant ; on s'y sent mal à l'aise et l'on ne pose qu'en tremblant les pieds sur le parquet.

Des cheveux relevés en coques, retombant en boucles, ici masquant un défaut, là faisant valoir un avantage, sont le signe presque infaillible d'un salon peuplé de riens encombrants. C'est gracieux, coquet, comme la dame de céans, mais inhabitable. Ne remuez ici qu'avec circonspection, car un mouvement irréfléchi pourrait compromettre quelque bibelot insignifiant et fragile ; ne vous asseyez pas, car vous emporteriez un tapis quelconque aux basques de votre habit. »

On omeletta dè tsachão.

Dou tsachão étiont z'u à la tsasse et après avai prào corattà sein pi vairè la quia de 'na làivra, l'aviont ramassà la fan, et po sè rappoyi lè coûtès vont sè fère fère onna boune omeletta dein onna pinta proutso dè iò l'iront. Tandì que bévessont on demi-litre ein atteindeint lo matafan, ion dè clliào gaillà, qu'étài prào fouenet, s'ein va bourgatà pè la cousena, et l'offrè à la carbatière dè teni la péla su lo fù po que le pouessè alla couilli dè la salarda pè lo courti. L'est bon. On iadzo la carbatière saillàite que dévânt, mon lulu que sè trovàvè solet et qu'amàvè tot plièin l'omeletta ào lard, ein eimpou-

gné on bocon que sè trovàvède din onna brequa d'écoualla su on trabià vai lè mermitès, et lo copè pè bocons permi lè z'ào, dein la péla, et sai l'omeletta quand le fut presta.

La troviront adràï bouna et quand l'euront fini dè medzi et dè bàire, demandiront diéro dévessont :

— Noinanta centimes, lào repond la carbatière.

— Oh bin n'est pas prào, se desiront lè tsachào, vo vo trompà.

— Que na, vo chàï veni onco prào soveint et ne fé jamé pàyi mé que cein.

— Oh ! c'est que vo ne sèdè pas ! se làï fe cé qu'avài tenu la péla, c'est que y'é copà dein l'omeletta on bocon dè lard que sè trovàvè vai lè mermitès, et ne vollieint lo pàyi.

— Oh ! n'est pas la peïna, repond la fenna, c'est on bocon dè lard que me n'homme sein sài po frottà lo caïon, qu'a la maladi....

Lè tsachào ont étà d'obedzi dè demandà à tsacon on cognaque po sé reveni lo tieu.

Su on ceresi.

Dein lo teimps dàï cerisès, tsacon sè redzoïè quand le coumeinçont à veni rodzès, dè poài ein pequottà cauquenès, kâ faut bin derè que c'est dè la bouna fruita quand le sont màorès ; et que cein sài dàï rodzès, dàï nàirès, dàï graffions ào mémameint dàï griottès, le font adé pliési.

Dou gaillà, amateur dè cerisès, sè décidont onna demeindze matin d'èin allà preindrè 'na pombliaïe su on ceresi, et quand l'ont grimpà su l'àbro, ion dè clliào coo, qu'étài on bocon pèsant et bobet, sè met à cambelion su onna grossa brantse ào coutset dè la fonda et pequottàvè cein que poivè accrotsi, tandi que l'autro, qu'étài pe degourdi, grimpè tot amont, pè lo bet dàï brantsès. Mâ ein vollieint trào s'avanci su 'na brantse po couilli on motset, crac ! la brantse trossè et vouaiquie mon gaillà que débagadzè avau.

Lo bobet, qu'òut lo brelan, làivè la tita, et quand vai son cameràdo ein route po lo pliantsi ài vatsès, ne compreind pas cein que làï est arrevà, et làï fà :

— T'èin vas-tou dza !

Conseils pratiques. — Mesdames, voulez-vous nettoyer les gants de peau ? Prenez du lait écrémé et faites bouillir en faisant fondre dans le liquide assez de savon pour produire une mousse abondante.

Vous laissez ensuite refroidir ; trempez alors légèrement une flanelle dans cette mousse, frottez les gants étendus sur la main et séchez avec un linge.

J'invite les bibliophiles à user du même procédé pour nettoyer les reliures en veau.

Charade.

De la chair des mortels nos cinq bouches sont pleines,
Et nous en jouissons, en hiver, à souhait :

Si nous perdons un frère alors chacun nous hait,
Nous jetant dans un coin au rang des choses vaines ;
Dociles, nous faisons, par ordre des humains,
Presque tout ce qu'ils font avec leurs propres mains.

Prime : Un portemonnaie.

Questions et réponses. — Le mot de la charade de samedi est : *Orange*. 60 réponses justes. La prime est échue à M. G. Magnenat, cantine de Bière.

Boutades.

Deux jeunes mariés ont stipulé, pendant leur lune de miel, qu'ils ne s'appelleraient jamais qu'*anges* jusqu'à la fin de leurs jours. Pendant les premières semaines, on s'appelait *mon ange chéri* ; puis simplement *mon ange* ; et, l'autre jour, après une scène assez vive, l'époux a qualifié l'épouse *b. gre d'ange* !

Un chasseur se présente à la mairie pour déclarer son Médor.

— Est-ce ici le bureau des chiens ? demande-t-il.

— Oui, monsieur, asseyez-vous, réplique l'employé, on va vous inscrire.

Nos enfants :

— Voyons, mon petit Daniel, comment distingueras-tu une bonne action d'une mauvaise ?

— Rien de plus simple, papa ; les bonnes actions montent et les mauvaises baissent.

La mode et la vérité.

Un jour la vérité demandait à la mode :

Pourquoi donc te couvrir de tant de falbalas ?

Cela ne sert à rien, vois moi, je n'en mets pas.

Je m'en vais toute nue, et c'est bien plus commode.

— Oui, mais ce sans-façon te vaut bien des ennuis,

Lui répondit la Mode, et quoique belle et forte,

Quand tu vas chez quelqu'un, en sortant de ton puits,

Rien que sur ton costume on te met à la porte.

Alexandre DUMAS fils.

En rapportant les circonstances d'un incendie qui a éclaté dans la banlieue de Bruxelles, un journal ajoute :

« Les vaches, les moutons ont été brûlés. Un cheval entièrement *consumé* par le feu s'est échappé en poussant d'*horribles hennissements*. »

Cela nous rappelle l'histoire de ce malheureux voyageur qui, attaqué par des bandits, *criblé de coups de feu* et jeté dans un four à chaux, où il fut *réduit en cendres*, n'eut pas la force de se traîner à un prochain village pour faire sa *déclaration* à la gendarmerie.

C'était à la veille de l'inauguration de la ligne d'Oron. La joie était générale dans toutes les localités intéressées, car on triomphait de la vive opposition qui s'était faite contre cette entreprise. La municipalité de *** s'occupait de l'ornementation du village et autres détails de la fête.

— Je propose, dit un municipal qu'on illumine le soir.

— Moi, dit le syndic, je suis d'avis qu'on illumine dès le matin.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & fils, Lausanne.